

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au CA	En exercice	Qui ont pris part à la DELIBERATION

92	92	74
----	----	----

PRESENTS	58
POUVOIRS Suppléants	3
POUVOIRS Titulaires	13
ABSENTS	18

Vote Pour :	74
Vote Contre :	0
Abstention :	0

Date de la Convocation

28 MARS 2023

Date d’Affichage

28 MARS 2023

L’an deux mille vingt-trois, le lundi trois avril à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d’agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle multiculturelle, 24 Chemin des Martisses - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SEANCE DU LUNDI 3 AVRIL 2023

Présents : Mesdames et Messieurs, Alain ASSIE, René ANDRIEUX, Blaise AZNAR, Julien BACOU, Thierno BAH, Florence BELOU, Mathieu BLESS, Jean-Louis BOULOC, Paul BOULVRAIS, Françoise BOURDET, Bertrand BOUYSSIE, Alain CAUDERAN, Patrick CAUSSE, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SYLVA, Bernard EGUILUZ, Max ESCAFFRE, Bernard FERRET, Claire FITA, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Marie GRANEL, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOET, Guy LEGROS, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Françoise MALAURE NERIN, Michel MALGOUYRES, Richard MARTINEZ, Marie-Claire MATE, Jean-Marc MOLLE, Francis MONSARRAT, Régine MOULIADE, Max MOULIS, Stéphanie NADAI-PUECH, Christian PERO, Eric PILUDU, Francis PRADIER, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Guy SANGIOVANNI, Alain SORIANO, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Laurent SQUASSINA, Jacques TISSERAND, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, François VERGNES, Claire VILLENEUVE.

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Richard BRUNEAU à Alain CAMALET, Jean-Paul LALANDE à Josette MURCIA, Ludovic RAU à Frédéric GLAUDIS.

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Jean-François BAULES à Christophe GOURMANEL, Michel BONNET à Bernard FERRET, Martine CLARAZ ANGOSTO à Alain GLADE, Serge GARRIGUES à Nicolas GERAUD, Muriel GEFFRIER à Olivier DAMEZ, Maryse GRIMARD à Max MOULIS, Christelle HARDY à Claire VILLENEUVE, Michelle LAVIT à Blaise AZNAR, Elisabeth LOYER à Marie GRANEL, Pascale PUIBASSET à Gilles TURLAN, Didier SALANDIN à Maryline LHERM, Jean TKACZUK à Sébastien CHARRUYER, Jacques VIGOUROUX à Régine MOULIADE.

Absents excusés : Mesdames et Messieurs, Philippe BARTHES, Jean-Claude BOURGEADE, Dominique BOYER, Jacques BROS, Gabriel CARRAMUSA, Jean-Marc DUBOE, Christian DULIEU, Isabelle FOUROUX CADENE, Louisa KAOUANE, Patrick LAGASSE, Agnès MERONI, Bernard MIRAMOND, Marie MONTELS, Fernand ORTEGA, Christel PALIS, Montserrat REILLES, Lucette ROUTABOUL, Christian SERIN,

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

N°92_2023

ACTES : 7.1.3

OBJET DE LA DELIBERATION : 45- Adoption du Budget primitif Zones d’activités 2023

Exposé des motifs

L'ensemble des propositions budgétaires du **Budget Zones d'activités 2023** est présenté en référence au tableau ci-dessous.

Vue générale

Section	Sens	Chapitre	CA 2022	proposé BP 2023
F	D	002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	215 692,63
		011 - Charges à caractère général	3 751 023,71	2 312 115,02
		023 - Virement à la section d'investissement	-	1 868 865,59
		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 527 260,78	4 171 257,84
		043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	735,90	-
		66 - Charges financières	675,46	-
		67 - Charges exceptionnelles	96 612,00	-
		Total D	6 376 307,85	8 567 931,08
	R	002 - Résultat de fonctionnement reporté	-	-
		042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 171 257,85	7 522 586,08
		043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	735,90	-
		70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	480 020,86	485 345,00
		74 - Dotations et participations	1 003 204,96	60 000,00
		77 - Produits exceptionnels	362,41	500 000,00
Total R	5 655 581,98	8 567 931,08		
Section	Sens	Chapitre	CA 2022	proposé BP 2023
I	D	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	4 171 257,85
		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 171 257,85	7 522 586,07
		16 - Emprunts et dettes assimilées	55 767,30	-
	Total D	4 227 025,15	11 693 843,92	
	R	021 - Virement de la section de fonctionnement	-	1 868 865,59
		040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 527 260,78	4 171 257,85
		16 - Emprunts et dettes assimilées	-	5 653 720,48
Total R	2 527 260,78	11 693 843,92		

Le Conseil de Communauté,

Ouï cet exposé,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L.5211-1, L.2312-1 et suivants,

Vu l'avis de la Commission Finances et Moyens généraux du 30 mars 2023,

Vu le débat d'orientation budgétaire en séance du Conseil de la Communauté d'Agglomération du 13 mars 2023,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **adopte le Budget primitif Zones d'activités 2023, voté par chapitre**, tel que présenté et conformément au tableau ci-dessus,
- **autorise** le Président à signer tout document afférent.

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture

Le 18 AVR. 2023

- publication - mise en ligne

Le 18 AVR. 2023

et/ou notification
Le

Le Président,
Paul SALVADOR

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,



Le Secrétaire de séance
Paul BOULVRAIS



Le Président,
Paul SALVADOR

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le 18/04/2023



ID : 081-200066124-20230403-92_2023BIS-DE